

AFFAIRE N°1. - Désignation du Représentant du Maire et du Conseil Municipal à la Commission Administrative des Listes Electorales.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, le 14 Mars 1971, il est nécessaire de désigner le nouveau Représentant du Maire et du Conseil Municipal à la Commission Administrative des Listes Electorales.

- Pour les 6 bureaux de l'Ecole Joinville, Madame FUTHAZAR est désignée en remplacement de Madame CHASSAGNE en tant que Conseiller Municipal Délégué.

- Pour les 21ème et 22ème Bureaux, Monsieur FONTAINE est désigné en remplacement de Monsieur CHEVAS-SUS en tant que Représentant du Maire.

- Pour les 25ème, 26ème, 27ème et 28ème Bureaux, Monsieur BOYER Bruno est désigné en remplacement de Monsieur GALLARD en tant que Représentant du Maire et Monsieur de BALBINE est désigné en remplacement de Monsieur AUBER en tant que Conseiller Municipal Délégué.

- Pour les 32ème et 33ème Bureaux, Monsieur LAPIERRE est désigné en remplacement de Monsieur OLIVE en tant que Conseiller Municipal Délégué.

Dans les autres bureaux, les représentants du Maire et du Conseil Municipal restent sans changement.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

x

x

x

Vu
Séance de 15 septembre 1971

P. le Préfet
le Secrétaire Général
Signé: P. Kessler

P. C. C. C.

P. le Directeur des Aff. Financières

Signé: M. C. Alexon